

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, JOUVHOMME Karen, RAMOUSSE Michel, SALANON Gérard, PERGIER Odile, DUMAS Yvette, MANIVIT Sandrine, FERRY Fabienne, PITAVY Benoît.

EXCUSES : SOULAS Elisabeth (a donné pouvoir à PROHET Michelle), COUTANSON Frédéric (a donné pouvoir à FERRY Fabienne), GIRARD Franck, VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, CHARBONNIER Fanny.

Le 12 février 2024, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 16 février 2024.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : Yvette DUMAS

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2024/015	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/016	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 5 FEVRIER 2024	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/017	AUTORISATION AU MAIRE A DEFENDRE LA COMMUNE / DESIGNATION DE L'AVOCAT - TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CLERMONT-FERRAND (DOSSIER N°2400248: SOCIETE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE ET DE GEOLOGIE DE LA REGION DE CRAPONNE ET ASSOCIATION SITES ET MONUMENTS C/ COMMUNE DE CRAPONNE-SUR-ARZON)	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/018	AUTORISATION AU MAIRE A DEFENDRE LA COMMUNE / DESIGNATION DE L'AVOCAT - TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CLERMONT-FERRAND (DOSSIER N°2400249: SOCIETE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE ET DE GEOLOGIE DE LA REGION DE CRAPONNE ET ASSOCIATION SITES ET MONUMENTS C/ COMMUNE DE CRAPONNE-SUR-ARZON)	Délibération approuvée par 15 voix POUR

Laurent MIRMAND,
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

